

**Compte-rendu de la conférence
sur les bornes de recharge pour véhicules électriques
5 avril 2013**

Présents :

- Aymar de GERMAY, Président du SDE 18
- Yann GALUT, Député du Cher
- Rémy POINTEREAU, Sénateur, Président de l'Association des Maires du Cher
- Paul BERNARD, vice-Président du Conseil général
- Laurent WENDLING, DDT adjoint
- Philippe BENSAC, adjoint au Maire de Bourges
- Dominique BERTIN, DGS de la Communauté d'agglomération Bourges Plus
- Laurent KOESSLER, Directeur territorial d'ERDF
- Pierre-François MANGEON, adjoint du Directeur délégué au développement, ERDF
- De nombreux Maires, adjoints et délégués au SDE 18

Après avoir accueilli les participants, Aymar de GERMAY a introduit la conférence destinée à présenter le projet de schéma de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, porté par le SDE 18.

Le film du Conseil régional a été diffusé, permettant de situer la conférence dans le cadre du Débat National sur la Transition Energétique.

Yann GALUT, Député du Cher, s'est félicité du succès de la manifestation et a indiqué son plein soutien au projet porté par le SDE 18. Il a par ailleurs rappelé qu'il était intervenu, avec succès, auprès d'Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, pour que les collectivités infra-régionales puissent participer à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME.

Rémy POINTEREAU, Sénateur et Président de l'Association des Maires du Cher (AMC), a félicité le SDE 18 et son Président pour son dynamisme et son caractère innovant. Il a également souligné qu'en tant que membre de la commission du développement durable, il ne pouvait que soutenir un tel projet. Il a par ailleurs proposé que l'AMC soit partenaire de ce projet. Enfin, il a, comme Yann GALUT, considéré que ce projet devait fédérer tous les élus du département et qu'une « union sacrée », au delà des clivages politiques, devait lui permettre de se développer.

Aymar de GERMAY a présenté le diaporama (joint) et a passé la parole à Laurent KOESSLER, Directeur territorial d'ERDF. Celui-ci a souligné que l'entreprise publique participait activement à ce projet. Il a en particulier fait part du soutien technique apporté à ce projet. ERDF a en effet étudié les projets d'implantation des bornes. Sur les 77 étudiées, seules quelques unes devraient donner lieu à des renforcements du réseau électrique, ou être déplacées.

Philippe BENSAC, adjoint au maire de Bourges, a indiqué qu'il fallait tenir compte des bornes de recharge dans les collectifs, ce qui n'est pas le cas dans ce projet. Par ailleurs, il estime qu'il faudrait développer des bornes de recharge rapides. Aymar de GERMAY lui a indiqué que l'AMI de l'ADEME concerne seulement les espaces publics et qu'un dispositif juridique existe pour les logements collectifs. Concernant les bornes de recharge, il a précisé qu'il s'agissait d'un schéma d'amorçage et qu'il conviendrait d'être vigilant sur de possibles évolutions.

Pierre-François MANGEON, adjoint du Directeur délégué au développement d'ERDF, a souligné que le véhicule électrique était tout à fait adapté au milieu rural du fait du nombre de kilomètres parcourus par les automobilistes, et qu'un tel schéma était une première en France. Il a mentionné la Wall box pour la Zoé de Renault, interopérable avec le futur compteur Linky.

Jean-Pierre DELOINCE, vice-Président du SDE 18, a souligné que les batteries des véhicules électriques pourraient permettre de stocker de l'électricité et de la restituer lors des chargements en fin de journée, lorsque le réseau en a besoin.

Jacques CHOLLET, maire de Saint Martin d'Auxigny, s'est interrogé sur la durée de vie des bornes de recharge et leur résistance au vandalisme. Pierre-François MANGEON lui a répondu que, malgré le manque de recul, il constatait une fabrication très solide et résistante.

Philippe MOISSON, maire de Saint Loup des Chaumes, a demandé ce que deviendrait le projet si la subvention d'Etat (liée aux Projets d'Investissements d'Avenir) n'était pas obtenue. Aymar de GERMAY lui a indiqué que, compte-tenu des sommes en jeu (700 K€ HT), le tour de table financier ne devrait pas poser de problèmes. Yann GALUT a par ailleurs souligné que, sur ce projet, le Cher est en avance et qu'il convient de poursuivre le lobbying autour de « l'union sacrée » déjà évoquée.

Jacques FILLOUX, Secrétaire général du SERCE, a indiqué que les entreprises de sa fédération étaient très intéressées par ce projet qui dispose d'une vision globale.

Pierre FLEURIET, maire de Verdigny, a demandé de quelle vision disposait le SDE 18 sur la taxe d'électricité à échéance de 20 ans. Aymar de GERMAY lui a répondu qu'une telle vision n'est pas possible.

Claude LELOUP, Président de la communauté de communes des Terres d'Angillon, a indiqué que sa collectivité est candidate pour la pose de bornes.

Aymar de GERMAY a remercié l'ensemble des participants, en soulignant que de nombreuses communes ou communauté de communes lui avaient fait part de leur intérêt pour ce schéma. Compte-tenu de cet accueil tout à fait favorable, les services du SDE 18 vont s'adjoindre les services d'un cabinet spécialisé pour monter le business model de la gestion des bornes. En temps masqué, il rencontrera chaque collectivité volontaire pour préciser l'implantation des bornes. Le calendrier retenu permettrait le déploiement à compter du 1er trimestre 2014.